

Lutte contre la corruption au Mali: Tenue d'un atelier de formation sur la Convention des Nations Unies contre la Corruption

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 18 AVRIL 2024

1557

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Suspension des activités politiques au Mali

Le M5-RFP prône le dialogue



Mali : Le SYNABEF suspend sa grève suite à une résolution satisfaisante



Inauguration de points d'eau à Fombabougou et Titibougou : Une action sociale au cœur des préoccupations maliennes

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

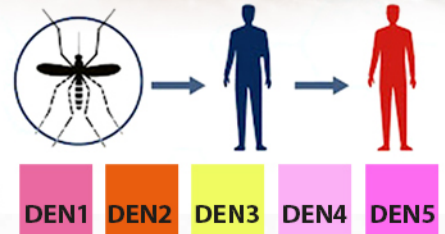


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



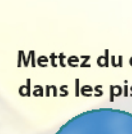
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.15



P.22



P.30



/ Une /

Suspension des activités politiques au Mali :
Le M5-RFP prône le dialogue

P.4

/ Breves /

Inauguration de points d'eau à Fombabougou et Titibougou : Une action sociale au cœur des préoccupations maliennes P.14
ANPE : Présentation de vœux et solidarité pour la fête de Ramadan P.15
Lutte contre la corruption au Mali : Tenue d'un atelier de formation sur la Convention des Nations Unies contre la Corruption P.16
Politique au Mali : Le RPM se désagrège P.17
Les ressortissants de la région de Kidal reçus à la Primature : " Si le Mali est toujours uni, c'est aussi grâce aux Touaregs" P.18

/ Actualité /

Mali : Le SYNABEF suspend sa grève suite à une résolution satisfaisante P.20
Maison du Mali à Abidjan : Plus de 581 millions FCFA grugés dont 350 millions environ assimilables à des détournements directs P.22

/ Politique /

Politique monétaire dans l'UMOA : Les perspectives restent favorables P.30
Suspension des activités des partis politiques : P.32
La CNAS FASO HERE dénonce une décision liberticide

/ Culture & Société /

Café : P.35
D'où vient-il, quelle est son histoire et quels sont ses effets sur l'organisme ?

/ International /

Crise diplomatique entre Alger, Bamako et Niamey : P.37
Moscou tente une réconciliation
Côte d'Ivoire : La croissance économique et les débats autour de l'endettement P.39

/ Sport /

Henry 4e, Eto'o 8e, Drogba 17e ; P.41
top 30 des meilleurs attaquants de pointe du 21e siècle

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Suspension des activités politiques au Mali | Le M5-RFP prône le dialogue

Le Comité Stratégique du Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) de l'Imam Oumarou Diarra et Maître Mountaga Tall s'est enfin prononcé sur la mesure de suspension des activités des partis politiques et des

activités à caractère politique des associations qui, soit dit en passant, gèle les activités du M5 lui-même. Fallait-il dès lors s'attendre à une volée de bois vert contre le gouvernement ou au contraire, comme d'autres soutiens de la Transition, à une approbation ? Au

regard de la déclaration signée par l'Imam Oumarou Diarra, le M5-RFP a choisi la voie de la conciliation entre les adversaires connus et déclarés de la Transition qui ont procédé par oukases et ultimatum et les nouveaux convertis qui ont applaudi à tout



rompre. En effet, le M5-RFP, après avoir rappelé d'une part son attachement aux valeurs démocratiques et au respect des libertés, et d'autre part la situation fragile du Mali, a recommandé que toutes les questions

d'intérêt national, incluant la mesure de suspension en cause, fassent l'objet de consultations entre Maliens. Une façon de dire que l'on peut être en désaccord sur de nombreux sujets

mais que le Mali doit être au-dessus des intérêts politiques, partisans ou corporatistes. Ce message sera-t-il entendu surtout au moment où le Dialogue inter-maliens est en cours ?

En encadré la Déclaration du Comité Stratégique du M5-RFP

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION POUR LE MALI ET LE PAYSAN

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ème} Malinké
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Déclaration du Comité Stratégique du M5-RFP

Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)



DECLARATION DU COMITE STRATEGIQUE DU M5-RFP SUR LA SUSPENSION DES ACTIVITES DES PARTIS POLITIQUES ET DES ACTIVITES A CARACTERE POLITIQUE DES ASSOCIATIONS

Le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)

- Rappelant le prix très élevé, celui du sang, payé par le Peuple malien pour l'instauration du pluralisme démocratique et de la liberté d'expression au Mali ;
- Rappelant en outre son engagement généreux dans la quête de la Refondation du Mali et de l'émergence du Mali Kura ;
- Conscient de l'impérieuse nécessité de recoudre le tissu politique et social de notre pays confronté à des difficultés de toute nature et à des tentatives de déstabilisation intérieures et extérieures ;
- Réitérant son engagement pour la réussite et la bonne fin de la Transition ;
- Prenant acte du décret portant suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations, ainsi que des fortes contestations qui s'en sont suivies ;

INVITE les hautes Autorités de la Transition, la classe politique et la Société Civile à privilégier le dialogue, la concertation et le compromis pour toutes les grandes questions d'intérêt national et, en particulier, la délicate question de la mesure de suspension suscitée ;

EXHORTE toutes les personnes détentrices d'une parcelle d'autorité ou d'influence à s'investir pour la paix, la concorde et la tranquillité dans notre pays dans un cadre républicain et démocratique respectueux de nos valeurs sociétales ;

REAFFIRME son plein et entier soutien au Dialogue Inter-Maliens en cours.



Bamako, le 16 août 2024

Le Président p.i.

Imam Oumarou Diarra
Imam Oumarou Diarra

■ Moctar Sow

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI

2024

l o a d i n g . . .

■ Miniankakai Sogoba



Issa Kaou N'Djim

"Je voulais partir en France(Paris) , pays d e s lumières, il n'ya pas de mouche, ni moustique et la pous- sière. La gastronomie française me plaît beaucoup, mes parfums sont finis, et il me faut, avec des plats merveil- leux, le pain de la bonne qualité .

Après Paris , j'aurais voulu prendre l'avion direction les États Unis (New York, Washington et autres.....)".

NB : l'ancien numéro10 rêve de venir en France et les États Unis.je suis Radiologue.



■ Kassim Traoré



#Kel_Ansar



RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MESSAGE

DU CHEF GENERAL DE LA TRIBU KEL ANSAR

AUX AUTORITÉS DE LA TRANSITION DU MALI

“ Nous tenons à exprimer notre profond soutien et notre reconnaissance pour votre engagement et votre dévouement en cette période difficile. Vos efforts inlassables pour assurer notre sécurité et notre bien-être sont véritablement remarquables.

Nous sommes avec vous à chaque étape et nous vous soutenons dans vos décisions et actions pour surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés ensemble.

Merci pour votre leadership et votre détermination. ”



HONORABLE ABDOUL MAGID AG MOHAMED AHMED DIT NASSER CHEF GÉNÉRAL DE LA TRIBU KEL ANSAR

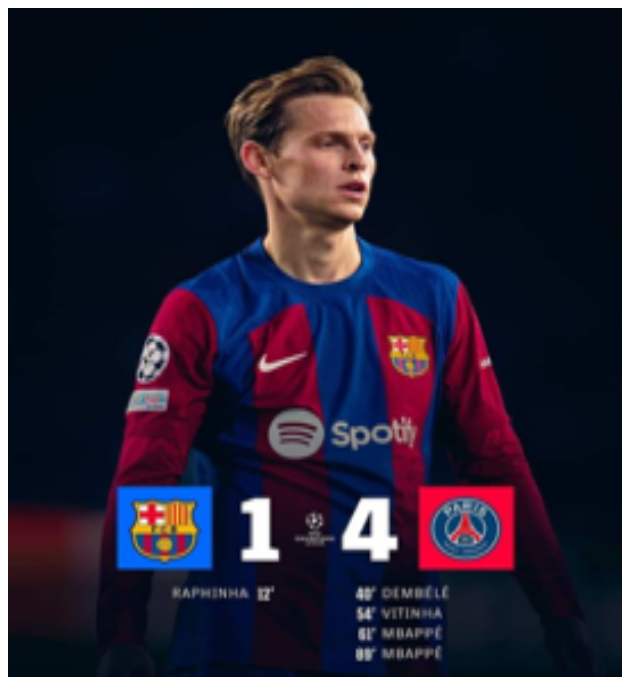
■ Samprin Bob



Barça= liverpool : Flanu bawou fo

Sans cœur nunu ,tu verras pas le réal subir de tels revers chez lui après avoir gagné le match aller.

Je n'aime pas le fc terroriste de réal vadrid mais ça crève l'œil qu'ils sont les meilleurs au monde .



■ Scri Ven Bisogo

SB

1. #Miriam_Makeba – Pata Pata & Makai

Celle que l'on surnomme affectueusement « Mama Africa » avait alors 35 ans quand elle sortit son best-seller Pata Pata.

2. #Papa_Wemba – Yolele (Album Emotion)

L'ex co-fondateur du groupe Zaïko Langa Langa est l'un des piliers de la Rumba Congolaise. En cinquante ans de carrière, il aura fait vibrer plusieurs générations tant par sa musique que par sa stylistique vestimentaire.

3. Alpha_Blondy – Brigardier Sabari & Sebe Allah Y'e

Légende vivante du reggae ivoirien, Alpha Blondy a connu une carrière riche avec un nombre incalculable de concerts à travers le monde.

4. #Oum_Kalthoum – Al-Atlal

La diva Egyptienne soulevait les foules sur toutes les plus grandes scènes. Surnommée « l'Astre d'Orient », Oum Kalthoum est considérée, quarante ans après sa mort, comme la plus grande chanteuse du monde Arabe.

5. #Mory_Kanté – Yéké Yéké

Issu d'une illustre famille de griots, Mory Kanté a, pour ainsi dire, la musique dans le sang. Dans les années 80, il est l'artiste africain le plus connu et le plus vendu à travers le monde.

6. #Salif_Keïta – Yamore

Sans nul doute l'album le plus célèbre d'Afrique, la « plus belle voix » du Mali est le chantre de cette musique mandingue qui a su allier pure tradition et inspirations modernes.

7. #Manu_Dibango – Soul Makossa

Quand on dit saxophone, vous pensez tout naturellement au camerounais Manu Dibango, l'une des figures les plus prestigieuses du Jazz. Son single Soul Makossa est souvent cité comme étant le premier enregistrement disco.

8. #Koffi_Olomide – Loi & Koweit, rive gauche

Légende vivante de la musique congolaise et africaine, Koffi Olomidé a en 40 ans de carrière vendu des millions de cassettes.

9. #Youssou_N'Dour – 7 seconds

Surnommé le « Roi du Mbalax » – rythme musical sénégalais basé sur des percussions.

10. #Fela_Kuti – Water no get enemy & Yellow Fever

Père de l'afrobeat – ce genre musical moderne mélange de jazz, de funk.

11. #Khaled – Didi & Aïcha

Peut on vraiment parler de Raï sans évoquer le nom de Khaled? Khaled devient véritablement le « Roi du Raï » à la sortie en 1992 de son single à succès Didi. Plus d'un million et demi d'exemplaires vendus à travers le monde.

12. #Angélique_Kidjo – Batonga

« Première diva africaine » selon le Time Magazine, Angélique Kidjo est encensée par les critiques et par la presse tant pour sa carrière musicale exceptionnelle que pour son engagement civique internationale.

13. #Lucky_Philip Dube profite de ses vacances scolaires pour enregistrer ses premières chansons à 18 ans, avec le groupe The Love Brothers et sortir l'album Lucky Dube and The Supersoul, en 1982, dont il est le chanteur principal. Il n'a ni écrit ni composé les chansons de celui-ci, contrairement aux albums suivants. Sur l'opus suivant, Rastas Never Die, sorti en 1984, Lucky Dube crée l'intégralité de l'album seul, aidé en studio d'un certain Dave pour les effets. Rastas Never Die est un mini album reggae. Il remporte de nombreux prix au fil de sa carrière, tant à titre personnel que pour certains de ses albums. Aux Ghana Music Awards de 1996, il est l'« Artiste International de l'Année », et aux World Music Awards de Monte Carlo, Serious Reggae Business décroche une récompense pour l'« Album le mieux vendu »

14. #FRANCO_LUAMBO est surtout connu pour avoir été un des « maîtres » de la rumba congolaise. Il fait partie du groupe OK Jazz (« Orchestre Kinshasa Jazz »), devenu ensuite le TP OK Jazz (« Tout Puissant Orchestre Kinshasa Jazz »), accompagné par les chanteurs Josky Kiambukuta et Ntesa Daliens, les guitaristes Simaro Lutumba et Papa Noel, ainsi que le saxophoniste Verckys Kiamuangana Mateta, d'entre autres musiciens. La devise du groupe était « On Entre OK, On Sort KO ».

C'est en 1985 que Franco sort son plus grand succès, Mario, l'histoire d'un gigolo qui vit chez une femme plus âgée (titre repris par Africando en 2006).

Il est considéré comme un des fondateurs de la musique congolaise contemporaine.

Il est parfois nommé le « Sorcier de la guitare ».

15. #Baba_Maal Après un passage à Paris où il étudie la musique occidentale au Conservatoire et joue avec le groupe Wandama, il forme à Dakar en 1985 le groupe Daande Lenol (la voix de la culture) avec Mansour Seck. Daande Lenol ajoute aux sonorités traditionnelles et aux chants pulars des instruments modernes comme les claviers et la guitare électrique. Ils enregistrent Wango en 1988 et Djam Leeli.

Une tournée en Europe en 1990 le fait connaître de Peter Gabriel qui le fera participer à son album Passion. De 1990 à 1993, Baaba Maal enregistre Taara, Baayo et Lam Toro, trois albums qui lui apportent une reconnaissance en Europe.

Mais le succès mondial arrive en 1994 avec Fir' in Fouta et le titre African Woman.

16. #Magic_system Ce groupe de musique est célèbre pour être interprète de chansons à thème festif, les principaux succès du groupe sont les singles Premier Gaou (2002), Un gaou à Oran (2004), Bouger bouger (2005), C chô, ça brûle (2006), Zouglou Dance (2007), Même pas fatigué (2009), Ambiance à l'africaine (2011), Chérie coco (2011) et Magic in the Air (2014).

17. #Oliver_Ngoma, dit Noli, né le 23 mars 1959 à Mayumba et mort le 7 juin 2010 à Libreville, est un chanteur et guitariste gabonais d'afro-zouk en langue Lumbu. En 1990, l'album Bané, où est inclus le titre éponyme, sort sans provoquer tout d'abord un véritable tollé. Mais sa diffusion constante sur les radios Africa n°1 et RFI, est repris en force dans les discothèques en France, comme en Afrique. Bané devient un tube en 1990 dans toute l'Afrique et en France. De l'album BANE seront extraits des morceaux comme Icole et Lusa, qui connaîtront aussi le succès.

En 1995, il produit son second album, Adia, de nouveau en collaboration avec Manu Lima. L'album connaît un succès aussi grand que le premier.

18. #nyoka_longo Après un début de carrière au sein du groupe Bel Guide National en 1967, il devient le 3e membre, après Papa Wemba et Félix Manuaku Waku, du groupe mythique Zaïko Langa Langa,, dont il s'impose plus tard comme le principal dirigeant.

Sa première chanson parue, La tout neige, en 1970, connaît un grand succès et culmine dans les charts zaïrois pendant de nombreuses semaines à partir d'août 1971.

Au cours de sa longue carrière, il compose de nombreux tubes, dont Sentiment Awa, Dédé sur mesure, SVP Mbey ainsi que Paiement cash.

19. #Farka_Touré est un musicien et chanteur malien. Il est l'une des figures musicales les plus importantes d'Afrique.

Ses compositions sont marquées par une volonté d'associer musique malienne traditionnelle et blues. Martin Scorsese affirme la relation étroite entre les deux genres, considérant la musique de Touré comme étant l'« ADN du blues »[1]. Le genre musical d'Ali Farka Touré s'inscrit dans la longue tradition songhaïe du "wallahidu", un genre musical que l'on retrouve au Sahel. Dans ses morceaux, Touré chante en plusieurs langues africaines, notamment en songhaï, en peul, en touareg et en bambara.

Les trois Grammy Awards qu'il reçoit, le dernier posthume, confirment le succès international de Touré, notamment en Amérique du Nord. Il est classé 71e par Rolling Stone et 37e par Spin dans leur liste des 100 meilleurs guitaristes de tous les temps.

20. #Elvis_Kemayo débute dans la musique à l'âge de 13 ans, en tant que chanteur d'un groupe de son quartier. Mais ce n'est que trois ans plus tard, qu'il commence à animer des clubs de Douala, et à 19 ans, il est invité au King's Club de Yaoundé, la capitale. À la fin des années 1990, Elvis Kemayo est nommé Directeur Général de JPS, un label indépendant camerounais de production et de distribution fondé par Jean-Pierre Saar. En 2000, il sort son propre opus, Vision, et produira par la suite divers artistes africains, dont J.B. Mpiana, Manu Dibango, Werrason et Wenge Musica Maison Mère, Lady Ponce, Zaïko Langa Langa, Madilu System, Grace Decca, et bien d'autres encore. L'année 2008 le voit produire et réaliser musicalement MbaAbessolo, l'album du Gabonais Alexis Abessolo devenu un énorme hit. Mais Elvis Kemayo ne s'arrête pas à la production, son ambition l'amène en 2011 à se présenter à l'élection du Président du Conseil d'Administration de la société des droits d'auteur du Cameroun, la SOCAM (Société Civile Camerounaise de l'Art Musical).

21. #Tabu_ley Il commence à composer dans les années 1950. En 1956, il participe à une séance d'enregistrement avec le musicien Grand Kalle (Kabasele). C'est le début de sa carrière: Tabu propose ses chansons à l'African Jazz, qui l'engage. Il prend alors son nom de scène de Roche-reau, en référence au gouverneur de Belfort, Pierre Philippe Denfert-Rochereau, surnom donné par ses camarades de classe, à la suite d'une question d'histoire dont il aurait été le seul à connaître la réponse.

22. #Zao, de son vrai nom #Casimir_Zoba Depuis le début des années 1980, Zao chante en solitaire, adoptant un style humoristique pour aborder des sujets sensibles,

voire tabous. Parmi ses œuvres, on retrouve des chansons traitant de la sorcellerie avec 'Sorcier ensorcelé', de la mort avec 'Corbillard', de l'antimilitarisme avec 'Ancien Combattant', son premier succès, ainsi que des thématiques telles que le sida, les femmes, la bureaucratie et la corruption.

23. #mbilia_bel Sa première chanson avec Afrisa, sortie au début de 1982, est Mpeve Ya Longo (ce qui signifie « Esprit saint » en kikongo), une chanson sur la violence conjugale.

Avec Eswi Yo Wapi, sortie en 1983, c'est le début du succès. La chanson remporte le prix de la meilleure chanson de l'année 1983 au Zaïre, et Mbilia Bel remporte le prix du meilleur nouvel artiste. Elle participe aussi à plusieurs autres chansons cette année-là, comme Lisanga ya Bambanda de Tabu Ley, Faux pas et Quelle méchanceté de Dino Vangu.

Vers le milieu des années 1980, Mbilia Bel épouse Tabu Ley. Parmi elles, Mobali na ngai wana, chanson composée par Tabu Ley et Roger Izeidi, est une adaptation d'un chant traditionnel en kikongo.

#africa #afrique #afrobeat #afropop #alpha_blondy #Angélique_Kidjo #artiste #best-seller #Fela_Kuti #jazz #Khaled #Koffi_Olomide #Mama_Africa #Manu_Dibango #marabi #miriam_makeba #Mory_Kanté #musique #musique_africaine #ndombolo #Oum_Kalthoum #papa_wemba #raï #reggae #rumba_congolaise #Salif #Keïta



■ IMMALI



Je remercie le secrétaire général de l'ONU, mon ami Antonio Guterres pour notre entretien ce 16 avril 2024 au siège de l'Organisation. Je l'ai informé de ma mission d'Envoyé spécial du Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète (4P). Je me réjouis de notre convergence de vues sur les sujets dont nous avons discuté et lui exprime ma gratitude pour son soutien à ma mission.

Macky SALL



Moussa Mara Yelema

2 m · 🌐

Economie malienne : Calvaire des opérateurs économiques maliens pour se faire payer leurs dus au trésor ! Des milliers de créanciers de l'Etat, qui disposent de mandats dont la valeur est souvent inférieure à 20 millions de FCFA, peinent à se faire payer et attendent souvent depuis plus d'une année pour entrer dans leurs droits. Ces opérateurs économiques emploient des dizaines de milliers de salariés dont les revenus sont ainsi menacés, sans évoquer leurs proches et familles souvent dépendants d'eux. Je demande à nos autorités de faire des efforts pour que l'Etat puisse payer ses dettes vis-à-vis de ces acteurs et ainsi contribuer à diminuer les peines, déjà nombreuses, de nos compatriotes.



8

1 partage

COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accidents du travail du district de Bamako que l'INPS procédera à un contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.

Le contrôle physique des rentiers de Bamako est prolongé jusqu'au 16 février dans toutes les agences principales de l'INPS de Bamako, ainsi qu'au niveau de l'inspection générale à l'immeuble ECOBANK.

Ce contrôle concerne tous les modes de paiement, y compris la caisse et les virements bancaires.

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le Carnet AT ou le numéro AT.

La Direction Générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de tous les concernés.

Bamako, le 06 février 2024
La Direction Générale

Inauguration de points d'eau à Fombabougou et Titibougou : Une action sociale au cœur des préoccupations maliennes

Une délégation des œuvres sociales, dirigée par M. Aguibou DEMBELE, Conseiller spécial du Président de la Transition, a laissé son empreinte à Fombabougou puis à Titibougou le 16 avril 2024, lors de l'inauguration respectivement des 315e et 316e forages. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État malien.

La délégation comprenait, en plus de M. DEMBELE, le Directeur administratif et financier de la Présidence ainsi que des chargés de mission du Président, démontrant ainsi l'importance accordée à cet événement crucial pour les populations locales.

La cérémonie a été honorée par la présence des autorités locales et des figures traditionnelles et coutumières. Le Chef de quartier de Fombabougou, situé dans la commune de Moribabougou, a souligné la grave pénurie d'eau affectant ce quartier périphérique de Bamako, créant une contrainte majeure pour ses habitants.

À Titibougou, dans la Commune de Ngabacoro Droit, Badian TRAORE, Chef du quartier, a exprimé sa gratitude

pour ce second forage offert par le Président de la Transition. Cet acte a été salué comme une contribution significative à la réussite de la Transition malienne.

Salimata SIDIBE, porte-parole des bénéficiaires de Titibougou, a partagé les multiples difficultés rencontrées par les femmes de ce quartier dans l'accès à l'eau potable. Ces obstacles ont conduit à la formation d'une association pour défendre cette cause. L'installation du forage, entamée le 8 mars dernier, a directement répondu à cette demande. Mme Sidibé a assuré que la communauté veillerait sur ce nouvel ouvrage et a lancé un appel à la cohésion sociale.

M. Aguibou DEMBELE, Conseiller spécial du Président de la Transition, a saisi cette opportunité pour rappeler les motivations derrière la mise en place de ces forages. Il a également exhorté les Maliens à la cohésion sociale et à la solidarité en vue de construire un Mali prospère. Enfin, il a appelé à des prières pour la stabilité et la paix au Mali, soulignant l'importance de ces valeurs pour l'avenir du pays.

Cette inauguration de points d'eau à Fombabougou et Titibougou témoigne de l'engagement du gouvernement malien en faveur du bien-être des populations et de l'amélioration des conditions de vie. Ces actions sociales contribuent à renforcer la solidarité et la cohésion au sein de la société malienne, des valeurs essentielles pour la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Fatou Sissoko



ANPE**Présentation de vœux et solidarité pour la fête de Ramadan**

En ce mois béni de Ramadan, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a perpétué une tradition importante en adressant ses vœux les plus sincères à son Directeur Général, Monsieur Ibrahim AG NOCK. Dans un geste de solidarité et d'unité, le personnel de l'ANPE a exprimé ses souhaits de réussite et de prospérité à leur leader lors d'une cérémonie empreinte d'émotion.

Lors de cet événement significatif, le Secrétaire Général du comité syndical, Monsieur Adama OUATTARA, a pris la parole au nom de tous les collaborateurs pour mettre en avant les accomplissements remarquables du personnel de l'ANPE, méritant d'être consolidés et renforcés. Il a également soulevé certaines revendications essentielles pour améliorer le fonctionnement du service, telles que la relance des offices de pharmacie, le remboursement des frais médicaux, l'augmentation des primes scolaires et de la tabaski, ainsi que l'amélioration progressive des salaires.

En réponse à ces vœux et doléances, le Directeur Général, Monsieur Ibrahim AG NOCK, a exprimé sa gratitude en formulant à son tour ses meilleurs vœux à l'ensemble du personnel, tout en adressant des prières et des bénédictions à tous les agents de l'ANPE, de Bamako à Menaka. Il a appelé à l'unité et à l'engagement de chacun pour faire briller l'ANPE, soulignant l'importance du respect des horaires de travail et de la récompense du mérite au sein de l'organisation.

Concernant les demandes spécifiques du Secrétaire Général, le Directeur Général s'est engagé à examiner attentivement les revendications, annonçant une légère augmentation des primes à venir et se montrant ouvert à la mise en place d'une commission syndicale pour étudier de manière approfondie les enjeux relatifs aux salaires.

Un moment de recueillement a été observé en mémoire des collègues disparus, avec une pensée particulière pour Madame DIOURTE, regrettée de tous. La photo de famille prise lors de cette cérémonie restera comme un témoignage de l'unité et de la solidarité qui règnent au sein de l'ANPE en cette période de partage et de vœux sincères pour l'avenir.

Arouna Sidibé



Lutte contre la corruption au Mali Tenue d'un atelier de formation sur la Convention des Nations Unies contre la Corruption

Le lundi 15 avril 2024, le ministre de la Refondation de l'État, Ibrahim Ikassa Maiga, a présidé la cérémonie d'ouverture de l'Atelier de formation sur la Convention des Nations Unies contre la Corruption, ainsi que sur son mécanisme d'examen et d'application. Cet événement d'envergure a été organisé par l'Office Central de lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) en collaboration avec l'ONUDC (l'Office des Nations Unies contre la Criminalité et la Drogue).

L'objectif principal de cet atelier est de renforcer les compétences des agents et acteurs des structures de contrôle et de lutte contre la corruption au Mali, afin qu'ils puissent mieux comprendre et utiliser le mécanisme de la Convention des Nations Unies contre la Corruption. Il s'agit d'une initiative cruciale pour renforcer l'arsenal juridique et institutionnel du Mali dans la lutte contre la corruption.

Le ministre Maiga a souligné l'importance de cet atelier en tant que levier essentiel pour la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités de lutte contre la corruption dans le pays. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement malien à soutenir pleinement l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et à promouvoir la transparence et l'intégrité au sein des institutions publiques.

La cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de SEM. Julienne Dembele Sanon, Ambassadeur du Burkina Faso au Mali, de M. Kodjo Attisso, expert de l'ONUDC, et du Dr. Moumouni Guindo, président de l'OCLEI. Ces personnalités ont marqué leur soutien à cette initiative cruciale de renforcement des capacités de lutte contre la corruption.

L'Atelier de formation se déroulera du 15 au 17 avril 2024 à l'hôtel Millenium Kamissa de Bamako. Cet événement promet d'être une occasion unique pour les participants d'échanger, d'apprendre et de renforcer leurs connaissances dans le domaine de la lutte contre la corruption, dans le respect des principes et des valeurs promus par la Convention des Nations Unies contre la Corruption.

Ibrahim Sanogo



Politique au Mali Le RPM se désagrège

Dans une lettre adressée au président du parti Rassemblement pour le Mali, le Secrétaire Général et les Militants de la Section RPM du cercle de Gourma-Rharous ont présenté une démission collective. Ils sont suivis par d'autres cadres du parti.

Selon le secrétaire général de la Section RPM du cercle de Gourma-Rharous sortant, cette démission est intervenue suite à une lettre circulaire N°001-P/RPM-2024 en date du 12 avril 2024 pour Non-participation du RPM aux travaux du Dialogue inter-malien, pendant

que les militants de la section estiment que ce dialogue a besoin de l'engagement patriotique de tous les maliens afin de parvenir à une paix durable et inclusive.

La même raison a motivé la démission d'autres cadres du parti comme Mohamed Ag Houd dit Atta, Maire de Rharous ; Mossa Ag Almouner, Maire de Gossi ; Mossa Cissé, Maire suppliant Bambara Maoudé ; Adaghib Ag Fara, Maire de Quinedene ; Mohamed Ag Ousmane, Secrétaire Général de la Sous-Section de Hamzakoma et Conseiller National et Mossa Ag Ibrahim, Maire de Hamzakoma. « Aujourd'hui comme hier, nous maintenons notre soutien aux autorités de la Transition », précisent-ils.

Adama coulibaly

Source : Le Nouveau Réveil



Les ressortissants de la région de Kidal reçus à la Primature : "Si le Mali est toujours uni, c'est aussi grâce aux Touaregs"

Le Premier ministre Choguel Kokalla MAÏGA a reçu ce mardi 16 avril 2024, une forte délégation du bureau provisoire des ressortissants et sympathisants de la région de Kidal. Cette visite de courtoisie avait pour objet d'apporter au gouvernement de la Transition le soutien du bureau provisoire.

Le porte-parole du groupement, Inhayé AG Mohamed s'est étendu sur six (6) points des discussions avec le Premier ministre, portant notamment sur la situation sécuritaire. Il a rappelé la nécessité pour les ressortissants d'être écoutés par les autorités et leurs contributions à la normalisation de la situation sécuritaire prises en compte.

Le porte-parole a réitéré le soutien constant de la communauté aux forces de défense et de sécurité, notamment dans la région de Kidal, aux autorités de la Transition, ainsi qu'aux décisions réfléchies et décisives qu'elles ont prises afin de faire du Mali un havre de paix.

Pour ce qui est du Dialogue Inter-Maliens, les ressortissants de Kidal ont assuré leur hôte de leur participation effective aux débats.

Pour la réussite du Dialogue, ils lancent un appel à tous

les Maliens pour qu'ils se démarquent des groupes armés et se retrouvent autour de l'essentiel, le Mali.

Le porte-parole a également rendu compte de la dernière rencontre entre les ressortissants de la région de Kidal et le nouveau gouverneur, le Général El Hadj Gamou. Une rencontre qui a porté sur des recommandations formulées dans plusieurs domaines de la vie de la région.

Inhayé Ag Mohamed a salué la récente dotation de la région de Kidal en matériel et équipements informatiques. Cette initiative du gouvernement de la Transition, a posé les bases de la relance économique et du développement durable de la région.

Le Premier ministre a en retour, rappelé un pan important de l'histoire de notre nation. À savoir, la résistance farouche des Arabes et des Touaregs à la pénétration coloniale. Il a particulièrement insisté sur l'importance de dépasser les considérations et intérêts personnels. Pour qu'à la sortie du dialogue, chaque Malien soit traité en toute égalité, conformément à la Constitution de notre pays.

Le Premier ministre a lancé à cette occasion, un appel à tous les Maliens, même à ceux évoluant dans les rangs de l'ennemi, à privilégier le Mali. Le Mali que nous avons en commun.

Le défi est de taille, a reconnu Choguel Kokalla Maïga. Mais il a assuré que le gouvernement de la Transition saura compter sur les ressortissants de Kidal.

CCRP





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



N° VERT

80 00 22

Mali

Le SYNABEF suspend sa grève suite à une résolution satisfaisante



Le Syndicat National des Banques, Établissements Financiers et du Commerce du Mali (SYNABEF) a annoncé la suspension de son préavis de grève de 72 heures après des négociations fructueuses avec des médiateurs. Cette décision a été prise et communiquée ce mardi 16 avril 2024 par HAMADOUN BAH, Secrétaire Général du SYNABEF, à travers un communiqué officiel.

Dans ce communiqué, HAMADOUN BAH a souligné que la majorité des revendications du syndicat ont été satisfaites grâce à l'intervention des médiateurs et à l'engagement

des autorités supérieures ainsi que des partenaires. Il a exprimé sa gratitude envers tous les membres du syndicat pour leur détermination et leur soutien tout au long du processus de négociation.

La suspension temporaire de la grève témoigne de la volonté du SYNABEF de privilégier le dialogue et la résolution pacifique des conflits. Cette décision intervient dans un contexte où les parties prenantes se sont engagées à poursuivre la mise en œuvre des mesures convenues lors des pourparlers.

Les travailleurs du secteur bancaire,

des établissements financiers et du commerce au Mali peuvent donc se réjouir de cette issue positive qui garantit la continuité des services et préserve les intérêts de toutes les parties impliquées. Le SYNABEF demeure vigilant et prêt à réagir si les engagements pris ne sont pas respectés.

La suspension du préavis de grève par le SYNABEF marque une étape importante dans la résolution des tensions sociales et démontre la capacité des acteurs concernés à trouver des solutions constructives pour le bien-être de tous.

Lire en encadré le communiqué N°0212024 SYNABEF

Syndicat National des Banques,
Assurances, Établissements
Financiers, Microfinances et
Commerces du Mali,
SYNABEF

Ensemble nous sommes
Forts, Unis nous vaincrons



Unité-Solidarité-Action



COMMUNIQUE N°021/2024 SYNABEF

Le Syndicat National des Banques, Assurances, Microfinances, Établissements Financiers, Entreprises Pétrolières et Commerces du Mali informe l'opinion nationale et internationale de la suspension du mot d'ordre de grève.

Cette suspension fait suite à l'intervention de bonnes volontés pour trouver un heureux dénouement aux différends qui opposent le SYNABEF à ses partenaires depuis un certain temps.

Le SYNABEF informe l'ensemble de ses militantes et militants, que cette suspension fait suite à la satisfaction de la quasi-totalité de ses points de revendications et de l'engagement des plus hautes autorités et des partenaires à poursuivre la mise en œuvre de ces points.

Par cette suspension, le SYNABEF a souhaité prendre de la hauteur en regardant la situation fragile du pays notamment sécuritaire et économique.

Pour le Mali, aucun sacrifice n'est de trop.

Le SYNABEF remercie tout(e)s les militant(e)s, les personnes de bonnes volontés et l'ensemble de nos autorités, et les rassure de son engagement pour la défense de l'outil du travail et des droits des travailleurs.

QUE DIEU VEILLE SUR LE MALI ET BENISSE LES MALIENS.

ENSEMBLE NOUS SOMMES FORTS, UNIS NOUS VAINCIONS.

Secrétaire Général SYNABEF

 Hamadoun BAH
 Chevalier de l'Ordre National

Syndicat National des Banques, Assurances, Établissements Financiers, Entreprises Pétrolières, Microfinances et Commerces du Mali Bourse du Travail-Porte 468-Boulevard de l'Indépendance- BP 169. Tél : 223 22 22 20 31/ Fax : +223 20 23 68 86

Maison du Mali à Abidjan: Plus de 581 millions FCFA grugés dont 350 millions environ assimilables à des détournements directs

Non-reversement de recettes dans les comptes bancaires de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan (SCI-MMA) pour un montant total de 41 millions FCFA et virement du loyer d'un espace publicitaire sur un compte bancaire n'appartenant pas à la Maison du Mali à Abidjan pour un montant de 27 millions FCFA. Auxquels s'ajoutent, l'encaissement des recettes issues de la location d'un espace publicitaire sur le compte personnel de l'Administrateur Gestionnaire de la Maison du Mali pour un montant total de 43 millions FCFA et la non-justification des dépenses pour un montant total de 32 545 400 FCFA...

Autant de pratiques qui selon le Bureau du Vérificateur Général (BVG) ont précipité la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan dans l'abîme. Avec à la clé, plus de 581 millions (581 246 994 F) de francs CFA qui ont pris une destination, jusque-là, encore inconnue pendant les exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (30 novembre).



De l'Administrateur Gestionnaire sortant de la Maison du Mali à Abidjan, en la personne de Monsieur Lassina Diourté en passant par l'Administrateur Gestionnaire rentrant, le Sieur Drissa Coulibaly, tous deux sont impliqués dans la gestion scandaleuse des fonds de l'immeuble Maison du Mali à Abidjan. Les irrégularités financières

engendrées par ces responsables et leurs bandes au niveau de cette entité étatique, pendant les exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (30 novembre) dépassent l'entendement. D'où la paralysie de la structure à tous les niveaux à Abidjan. Ou presque.

Décidemment, la Société Civile Im-

mobilière de la Maison du Mali à Abidjan dans son histoire n'a jamais connu une telle hémorragie financière. Pire, elle n'a jamais été confiée à des personnalités, aussi controversées que l'ancien patron des lieux, Lassina Diourté et l'actuel responsable, Drissa Coulibaly. Presque 5 ans durant, les caisses ont coulé. Comme le fleuve Niger dans son lit. Et les



gaps financiers sont comptabilisés en plusieurs centaines de millions : 581 millions de nos francs (581 246 994 FCFA).

La Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan, en abrégé SCI-MMA, n'a pas seulement perdu de sa superbe. Elle a été vidée de son âme, vendue au diable. Et jusqu'aujourd'hui, son Administrateur Gestionnaire sortant, Lassina Diourté et l'actuel responsable des lieux, Drissa Coulibaly, n'affichent qu'une image de ruine et de désolation. Et pour cause : jamais, la délinquance financière au sein de cette société d'Etat n'a atteint un tel degré.

La gestion de la Maison du Mali entre parenthèses

C'est dans le cadre des relations de coopération et d'amitié entre les Républiques du Mali et de la Côte d'Ivoire que notre pays a acquis en 1963 un terrain à usage commercial au quartier Plateau à Abidjan et construit l'immeuble de la Maison du Mali de 1976 à 1978. L'immeuble est géré par la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abi-

djan qui est dirigée par un Administrateur Gestionnaire.

L'immeuble Maison du Mali comprend aujourd'hui deux (2) parties : l'Ambassade et le Consulat du Mali qui occupent l'extrême sud sur deux (2) étages ; le reste de l'immeuble, comprenant deux (2) sous-sols, un (1) rez-de-chaussée et sept (7) étages, est géré par la SCI Maison du Mali.

L'immeuble est composé en tout de 162 bureaux dont 160 occupés, 48 magasins et 61 places de parking tous occupés ainsi qu'un espace publicitaire comprenant 12 panneaux dont 10 occupés. Et la Maison du Mali a fait l'objet de travaux de réhabilitation qui ont été achevés en 2010 pour un montant total de 1 422 887 995 FCFA. La réception définitive a eu lieu en 2012 et l'immeuble a été mis en pleine exploitation.

La SCI Maison du Mali à Abidjan est gérée par un Administrateur Gestionnaire nommé par Arrêté interministériel des Ministres chargés des biens de l'Etat et des Affaires étrangères. Il bénéficie des avantages d'un Secrétaire Agent Comptable

d'une Ambassade. La SCI Maison du Mali emploie 20 personnes dont cinq (5) cadres : un fonctionnaire de l'Etat du Mali qui occupe la fonction d'Administrateur Gestionnaire, un comptable chargé du recouvrement, un comptable chargé des dépenses, un chargé des contrats et un chargé des contentieux.

Jugée, pourtant, stratégique dans la politique de logements de l'Etat malien sur le territoire Ivoirien, la gestion de l'immeuble Maison du Mali à Abidjan n'a pas échappé à l'appétit vorace de ses responsables. Par petite touche, ils ont « sucé » les caisses, érigés le népotisme en mode de gestion. L'espoir tant suscité auprès du gouvernement et des maliens de la diaspora, a viré au cauchemar. Un flop magistral

L'audit sur la gestion de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan par le Bureau du Vérificateur Général avait pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses. Cependant, le contrôle a porté sur les opérations de recouvrement des recettes



notamment les loyers des bureaux, des magasins, des parkings et des espaces publicitaires ainsi que l'exécution des dépenses.

Non reversement des recettes de la Maison du Mali

Le sport favori de l'Administrateur Gestionnaire de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan est le non reversement des recettes. Et les textes sont clairs sur ce plan.

L'article 16 des Statuts de la SCI Maison du Mali relatif aux pouvoirs des administrateurs stipule : « [...] ; Il règle et arrête tous comptes avec tous créanciers ou débiteurs, touche les sommes dues à la Société et paie celles qu'elle peut devoir ; Il fait ouvrir à la Société tous comptes de dépôt de fonds, il crée tous chèques et virements pour le fonctionnement de ces comptes ; [...] ». Et l'article 112 de l'Acte uniforme du 15 décembre 2010 relatif au droit commercial général de disposer : « En contrepar-

tie de la jouissance des lieux loués, le preneur doit payer le loyer aux termes convenus entre les mains du bailleur ou de son représentant dûment mandaté. Le paiement du loyer peut être fait par correspondance ou par voie électronique. »

Afin de s'assurer du recouvrement intégral des loyers et de leur reversement sur les comptes bancaires de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan, l'équipe de vérification s'est entretenue avec l'Administrateur Gestionnaire et le Chargé de recouvrement. Elle a également effectué un rapprochement entre les recettes collectées et celles reversées dans les comptes bancaires de la SCI Maison du Mali. Du coup, il ressort que l'Administrateur Gestionnaire n'a pas reversé des recettes de la SCI Maison du Mali. En effet, il n'a pas reversé dans les comptes bancaires de la société les recettes issues de la location des magasins et des parkings. Le montant total des recettes non reversées s'élève à 41 408 000 FCFA.

Pendant ce temps, l'actuel Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali, Drissa Coulibaly a minoré des montants de loyers. L'article 6 du contrat de bail commercial signé le 1er mars 2020 entre la SCI Maison du Mali et la société Abidjan gardiennage stipule : « Le présent bail est consenti et accepté moyennant le loyer de cent soixante mille francs CFA (160 000 FCFA) par mois, charges non comprises, payable d'avance, le premier jour de chaque mois en bonnes espèces de monnaies ayant cours légal [...] Taxes et charges : Il sera en outre payé par le preneur le cas échéant, au titre de charges, en même temps que le loyer, la quote-part de taxes locatives et frais de gardiennage, entretien, électricité eau des parties communes. Elles sont payables d'avance et s'élèvent : 15%. » Quant à l'article 23 du contrat de bail signé le 1er mars 2018 entre la SCI Maison du Mali et le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne de la Côte d'Ivoire (CSDM-CI) stipule : « Le présent bail est consenti



et accepté moyennant le loyer de cent cinquante mille CFA (150 000) FCFA/mois. Charges non comprises, payables d'avance, le premier jour de chaque mois en bonnes espèces de monnaies [...] Taxes et Charges : Il sera en outre payé par le preneur le cas échéant, au titre de charges, en même temps que le loyer, la quote-part de taxes locatives et frais de gardiennage, entretien, électricité eau des parties communes. Elles sont payables d'avance. 12% ».

Afin de s'assurer du respect de ces stipulations, l'équipe de vérification a fait un rapprochement entre le montant du loyer fixé dans les contrats de bail et les loyers facturés par l'Administrateur Gestionnaire et payés par les locataires durant la période sous revue. Elle a constaté que l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali a minoré des montants de loyers. En effet, il a facturé des montants inférieurs à ceux prévus par les contrats de bail de deux (2) locataires.

Pour la société Abidjan gardiennage, il a facturé un montant de 128 350 FCFA par mois au lieu de 184 000 FCFA prévus par le contrat de bail. En ce qui concerne le CSDM-CI, il a facturé le montant de 60 000 FCFA au lieu de 168 000 FCFA contractuel. Le montant total des minoration de loyers au cours de la période sous revue s'élève à 8 820 600 FCFA.

Aussi, l'Administrateur Gestionnaire, M. Drissa Coulibaly, a ordonné le virement du loyer d'un espace publicitaire sur un compte bancaire n'appartenant pas à la SCI Maison du Mali. L'article 5 du contrat de location d'espace publicitaire du 26 mai 2023, conclu entre la SCI Maison du Mali et la Banque de l'Union Côte d'Ivoire (BDU-CI), stipule : « Le montant annuel pour la location de ce panneau s'élève à la somme de VINGT-SEPT MILLIONS DE FRANCS CFA (FCFA 27 000 000) toutes taxes comprises. » Et l'article 7 du même contrat de poursuivre : « Le montant de la location est payable d'avance en totalité. Les parties conviennent

que la facture sera réglée dans les 07 jours qui suivront sa réception par le preneur. »

Pour s'assurer de l'effectivité de ces stipulations, l'équipe de vérification s'est entretenue avec les responsables de l'entité. Elle a, par Mémo n°4 du 15 janvier 2024, demandé à la BDU-CI (Banque de l'union de Côte d'Ivoire) les pièces justificatives du paiement des loyers de l'espace publicitaire. Elle a constaté que l'Administrateur Gestionnaire, Drissa Coulibaly, a ordonné le paiement du loyer d'un espace publicitaire sur un compte bancaire n'appartenant pas à la SCI Maison du Mali à Abidjan. En effet, sur instruction de l'Administrateur Gestionnaire Drissa Coulibaly, en règlement de la Facture n°202301 du 30 mai 2023 émise pour la location d'un espace publicitaire, la BDU-CI a procédé au virement d'un montant de 27 millions FCFA, le 1er juin 2023, sur le compte bancaire « SCI Maison du Mali-Solidarité ». Ce compte n'appartient pas à la SCI Maison du Mali à Abidjan. Il est dédié au fonds de solidarité des employés de la SCI-MMA et n'apparaît dans aucun des registres de caisse ou de banque de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan. Le montant reçu a été entièrement décaissé le même jour. Le montant de l'irrégularité s'élève à 27 millions FCFA.

Et comme si cela ne suffisait pas, l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali, M. Drissa Coulibaly a encaissé les recettes issues de la location d'un espace publicitaire sur son compte personnel. De l'examen des dispositions de l'accord et des documents y afférents, l'équipe de vérification a constaté que M. Drissa Coulibaly, l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali a encaissé les recettes issues de la location d'un espace publicitaire sur son compte personnel. En effet, sur les Factures n°05-12/04/2020 du 6 avril 2020 de 18 400 000 FCFA et n°157/17/2020 sans date de 25 000 008 FCFA adressées à la BMS de Côte d'Ivoire pour la location d'un panneau publicitaire sur le toit de la Maison du Mali, l'Administrateur Gestionnaire a donné les références

de son compte personnel domicilié à ORABANK Côte d'Ivoire au lieu d'un des comptes bancaires de la SCI Maison du Mali. Ainsi, en règlement desdites factures, la BMS-CI a respectivement payé la somme de 25 000 008 FCFA par virement SWIFT du 18 décembre 2020 sur le compte indiqué sur la facture et la somme de 18 400 000 FCFA par chèque BMS-CI n°0364955 du 8 avril 2020 libellé au nom de la SCI Maison du Mali. Ce chèque a également été encaissé sur le compte de l'Administrateur Gestionnaire, le sieur Drissa Coulibaly, logé à ORABANK. Le montant total des recettes de la SCI Maison du Mali à Abidjan encaissées par l'Administrateur Gestionnaire, Drissa Coulibaly, sur son compte personnel et non reversées à la société est plus de 43 millions de nos francs (43 400 008 FCFA).

Et comble de la délinquance financière à l'immeuble Maison du Mali à Abidjan, l'équipe de vérification a décelé que l'Administrateur Gestionnaire, M. Drissa Coulibaly, a confié la gestion de l'espace publicitaire de la Maison du Mali à une entreprise dont il est le gérant. En effet, en sa qualité d'Administrateur Gestionnaire, le Sieur Drissa Coulibaly a conclu le 1er janvier 2022 un contrat de gestion de l'espace publicitaire de la Maison du Mali pour une période de 10 ans avec la société TATA COMMUNICATION. Cette société loue et encaisse ainsi les loyers d'une dizaine de panneaux publicitaires sur le toit de la Maison du Mali et doit payer annuellement la somme de 30 millions FCFA à la SCI Maison du Mali. Sur ce contrat, une personne du nom de Monsieur Oumarou MAGASSOUBA est présentée comme le gérant de la société TATA COMMUNICATION. Or, la Facture n°06/02/2022 du 14 février 2022 de TATA COMMUNICATION, d'un montant hors taxe de 30 millions FCFA soumise à la BGFIBANK (Banque Gabonaise et Française International) de Côte d'Ivoire pour la location d'un panneau publicitaire de 81 m2 situé sur le toit de la Maison du Mali, a été signée par l'Administrateur Gestionnaire de la Maison du Mali, en la personne de Drissa Coulibaly, en qualité de Gérant de la société

TATA COMMUNICATION. De plus, la Facture n°3624-10-22/SCI LE MALI du 26 octobre 2022 du même montant a été signée par l'épouse de l'Administrateur Gestionnaire et le cachet apposé sur la facture porte la mention « TATA COMMUNICATION LE PDG » avec le numéro de Gestion de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan. En ce qui concerne le panneau publicitaire loué à SOCIAM, le numéro de boîte postale « BP 2746 » figurant sur les Factures n°0001-11-23/Tata Communication et n°0002-12-23/Tata Communication de 20 millions FCFA chacune, toutes établies le 12 janvier 2023, appartient à l'administration de la SCI Maison du Mali à Abidjan. L'adresse figurant sur lesdites factures « Immeuble du Mali, 1er étage, porte 110 » correspond à un bureau occupé par l'administration de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali. De plus, le deuxième numéro de téléphone figurant sur le pied de page de la facture appartient à un employé de la SCI Maison du Mali que l'Administrateur Gestionnaire, Drissa Coulibaly, a recruté en 2019. En outre, l'Administrateur Gestionnaire est le signataire unique du compte bancaire de la société TATA COMMUNICATION domicilié à la BMS-CI. Le montant total des recettes irrégulièrement encaissées par l'Administrateur Gestionnaire s'élève à 100 306 000 FCFA dont 58 800 000 FCFA de la BGFIBANK et 41 506 000 FCFA de la SOCIAM.

A en croit des indiscrétions au niveau de la Maison du Mali à Abidjan, tous ces montants encaissés, irrégulièrement, par l'Administrateur Gestionnaire Drissa Coulibaly sur des comptes personnels sont assimilables à des détournements directs de fonds. Seule la Justice nous en dira de plus. Du moins à l'heure actuelle.

Non recouvrement des créances de la Maison du Mali et des paiements indus

L'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali, Drissa Coulibaly, n'a pas recouvré la totalité des créances sur les locations de bureaux et de l'espace publicitaire.

L'article 4 du contrat de gestion d'espace publicitaire conclu le 1er janvier 2022 entre la SCI-Maison du Mali et la société TATA COMMUNICATION stipule : « Au titre des rétributions, les parties conviennent que la SCI MAISON DU MALI percevra un montant global de 30 000 000 FCFA (TRENTE MILLIONS de FRANCS CFA) par an. Le premier [1er] paiement s'effectuera le 01 janvier 2023. »

Afin de s'assurer de l'application des textes, l'équipe de vérification a demandé les soldes clients de la SCI Maison du Mali. Elle a également demandé, par Mémo n°01 du 9 janvier 2024, les preuves de paiement du loyer de l'espace publicitaire.

Du coup, elle a constaté que l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali, Drissa Coulibaly, n'a pas recouvré des créances sur les loyers de quarante-cinq (45) bureaux et d'un (1) espace publicitaire de la SCI Maison du Mali. En effet, au cours de la période sous revue, l'Administrateur Gestionnaire n'a produit aucun document prouvant qu'il a posé des actes pour le recouvrement des arriérés. Le montant total des loyers non recouverts s'élève à 51 082 395 FCFA dont 26 082 395 FCFA pour les loyers de bureaux et 25 millions FCFA pour les panneaux publicitaires.

Pire, l'actuel Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali s'est payé un salaire indu. Pourtant, l'article 2 de l'Arrêté interministériel n°2022-3032/MUHDATP-MAECISG du 14 juillet 2022 portant nomination d'un Administrateur Gestionnaire de la Maison du Mali à Abidjan stipule que « l'intéressé est assimilé à un Secrétaire Agent Comptable d'une Ambassade et bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur. » Mieux, un autre arrêté ministériel (article 2 de l'Arrêté interministériel n°2018-2481/MEF-MAECI-SG) en date du 13 juillet 2018 portant nomination d'un Administrateur Gestionnaire de la Maison du Mali à Abidjan, a accordé les mêmes privilèges à l'Administrateur sortant, Lassana Diourté. Aussi, l'article 3 de l'Arrêté interministériel n°2014-2403/MDEAFP-MAEIACISG du 03 septembre 2014 portant nomina-

tion d'un Administrateur Gestionnaire de la Maison du Mali à Abidjan avait accordé des avantages prévus par la réglementation en vigueur à un autre administrateur Gestionnaire dont la gestion a précédé les deux premiers.

Cependant, l'équipe de vérification a fait un rapprochement des avantages perçus par les trois Administrateurs Gestionnaires de la SCI Maison du Mali à Abidjan et ceux prévus par leurs arrêtés de nomination. Elle a constaté que les trois patrons de la SCI Maison du Mali à Abidjan se sont payés des salaires indus. En plus de leurs salaires de fonctionnaire, et des avantages de Secrétaire Agent Comptable, ils se sont payés des salaires sur les ressources de la SCI Maison du Mali. Le montant total des salaires indus perçus par les trois (3) Administrateurs Gestionnaires de la SCI Maison du Mali, au cours de la période sous revue, s'élève à 128 331 687 FCFA.

Par ailleurs, l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali s'est accordé des avantages indus. Pour s'assurer du respect de ces dispositions réglementaires, l'équipe de vérification a examiné les avantages payés à l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali. De plus, elle a procédé à des entrevues avec l'Administrateur Gestionnaire et les comptables. Il ressort que l'homme (Drissa Coulibaly) s'est octroyé des avantages indus. En effet, il s'est accordé des gratifications en 2023 à l'occasion des fêtes de Tabaski, de Ramadan, de Maouloud, du 1er mai et s'est payé un 13ème mois de salaire pour un montant total de 14 423 000 FCFA.

Egalement, il a procédé à des achats de produits alimentaires tels que le sucre, le riz, l'huile, le beurre, les biscuits, les bonbons, les yaourts pour son domicile à hauteur de 22 418 971 FCFA. Il a aussi payé les abonnements télé à Canal+ pour un montant de 2 044 000 FCFA. Enfin, il a payé les frais de gardiennage de son domicile pour un montant total de 11 045 000 FCFA. Le montant total des avantages indus que l'Administrateur Gestionnaire, Drissa Coulibaly

s'est accordés sur les fonds de la SCI Maison du Mali à Abidjan, durant la période sous revue, s'élève à 49 930 971 FCFA.

S'y ajoutent des paiements indus qu'il a effectué. Pour s'assurer de l'exécution correcte du contrat, l'équipe de vérification a fait un rapprochement entre le nombre de gardiens prévu dans le contrat et celui mentionné sur les factures de la société de gardiennage. Elle a constaté que l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali a fait des paiements indus de frais de gardiennage. En effet, le nombre d'agents facturés pour le gardiennage de la SCI Maison du Mali à Abidjan et du domicile de l'Administrateur Gestionnaire est supérieur au nombre prévu par les stipulations du contrat de gardiennage. Ainsi, durant la période sous revue, 18 gardiens ont été payés alors que 16 sont prévus dans le contrat. L'équipe de vérification n'a reçu aucune preuve de prestation des deux (2) gardiens supplémentaires. Le montant total indu payé par l'Administrateur Gestionnaire s'élève à 8 222 500 FCFA.

Plus grave, l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali a accordé des avantages indus au personnel. Après une analyse des contrats de travail du personnel de la SCI Maison du Mali, l'équipe de vérification a constaté que l'Administrateur Gestionnaire de la SCI Maison du Mali a accordé des avantages indus au personnel. En effet, pendant la période sous revue, il a accordé des gratifications au personnel de la Maison du Mali à l'occasion des fêtes de Tabaski, de Ramadan, de Maouloud et du 1er Mai alors que ces avantages ne sont pas prévus par les clauses contractuelles. Ces avantages ne sont pas non plus prévus par la convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire. Le montant total des avantages indus accordés par l'Administrateur Gestionnaire au personnel s'élève à 10 741 898 FCFA.

Non justification des ressources

L'Administrateur Gestionnaire Drissa Coulibaly, n'a pas justifié l'utilisa-

tion des ressources de la Maison du Mali versées sur un compte bancaire ouvert à son nom. Pour en avoir le cœur net, l'équipe de vérification a demandé les numéros, les relevés de comptes bancaires de la SCI Maison du Mali, et la liste des signataires des différents comptes bancaires pour examen. Elle a procédé à des entrevues avec les comptables et a adressé le Mémo n°01 du 9 janvier 2024 à l'Administrateur Gestionnaire. Au finish, l'équipe de vérification a constaté que l'Administrateur Gestionnaire, Drissa Coulibaly, n'a pas justifié l'utilisation des ressources de la SCI Maison du Mali versées sur un compte bancaire ouvert en son nom. En effet, de janvier à juillet 2022, il a procédé au versement de recettes de la SCI Maison du Mali sur son compte bancaire personnel domicilié à la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI). Au cours de cette période, l'Administrateur Gestionnaire a effectué 54 opérations de retrait sur ledit compte bancaire sans aucune pièce justificative alors que toutes les sommes encaissées étaient des recettes de la SCI. Le montant total des retraits non justifiés s'élève à 8 913 400 FCFA. Un autre détournement opéré sur les fonds de la Maison du Mali par l'Administrateur Gestionnaire, selon des sources que nous avons contactés.

Pendant ce temps, notre Administrateur Gestionnaire M. Drissa Coulibaly a effectué des dépenses scolaires indues. L'équipe de vérification a constaté qu'il a payé sur les fonds de la SCI Maison du Mali des fournitures scolaires pour un montant total de 1 249 835 FCFA, des frais de cantine scolaire pour un montant total de 2 700 000 FCFA, des frais de scolarité universitaires pour un montant total de 3 287 500 FCFA et les frais de scolarité d'un enfant dont il n'est ni le père biologique ni le père adoptif. Le montant total des dépenses indues payées s'élève à 7 522 335 FCFA.

En plus, l'homme n'a pas pu justifier l'acquisition de parcelles sur les ressources de la Maison du Mali. Afin de s'assurer du respect des clauses, l'équipe de vérification a examiné les pièces justificatives des dépenses

et les relevés bancaires. C'est ainsi, qu'elle a constaté que l'Administrateur Gestionnaire Drissa Coulibaly, a acheté sur les ressources de la Maison du Mali, une parcelle à Bassam à 20 487 100 FCFA et une autre à Yamoussoukro à 7 750 000 FCFA. Toutefois, les reçus d'acquisition sont en son nom et les titres de propriété desdites parcelles ne sont pas disponibles à la Maison du Mali. De même, il a contribué à hauteur de 6 500 000 FCFA sur les ressources de la SCI Maison du Mali, à l'acquisition d'une parcelle à Songon au profit de la SCI Maison du Mali et du personnel au nombre de 19 agents qui ont contribué sur le fonds de solidarité de la SCI Maison du Mali, sans pouvoir mettre à la disposition de l'équipe de vérification le titre de propriété de ladite parcelle. Le montant total des dépenses d'acquisition de parcelles non justifiées par l'Administrateur Gestionnaire Drissa Coulibaly, s'élève à 34 737 100 FCFA.

Non plus, il n'a pas pu justifier des indemnités de mission payées sur les ressources de la société. En effet, il n'a pas pu prouver aux enquêteurs, les ordres de mission de 11 missions effectuées au cours de la période sous revue. De plus, aucune carte d'embarquement n'a été fournie par l'Administrateur Gestionnaire de la SCI de la Maison du Mali pour ses différentes missions effectuées au Mali au cours de la période sous revue. Le montant total des indemnités de mission non justifiées par M. Coulibaly Drissa, au cours de la période sous revue s'élève à 23 061 500 FCFA.

Par la suite, il a payé des billets d'avion sans ordre de mission et carte d'embarquement. Pour s'assurer du respect de ces dispositions, l'équipe de vérification a examiné les pièces justificatives des dépenses de mission de la SCI Maison du Mali au cours de la période sous revue. Elle s'est également entretenue avec l'Assistante d'administra-

tion de la SCI Maison du Mali. Enfin, elle a demandé, par Mémo n°01 du 9 janvier 2024, la liste du personnel de la SCI de la Maison du Mali de la période sous revue. Elle a constaté que l'Administrateur Gestionnaire Drissa Coulibaly, a payé sur les fonds de la Maison du Mali à Abidjan, des billets d'avion sans ordre de mission et carte d'embarquement. En effet, il a payé 12 billets d'avion pour lui-même, des membres de sa famille, des personnes non membres du personnel de la SCI de la Maison du Mali et des bénéficiaires non identifiés. Les dépenses ainsi faites n'ont pas été justifiées par des ordres de mission et des cartes d'embarquement. Le montant total de cette irrégularité s'élève à 5 223 200 FCFA.

Ensuite viennent, des dépenses effectuées sur les fonds de la Maison du Mali à Abidjan mais jamais justifiées par l'Administrateur Gestionnaire de la société, M. Drissa Coulibaly. En effet, il a fourni des états de paiement de diverses dépenses de fonctionnement non supportées par des pièces justificatives pour un montant total de 8 802 400 FCFA. En outre, il a payé 1 million FCFA d'honoraires pour la revue des comptes et la mise à jour de la situation financière de la SCI Maison du Mali pour la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2022 alors que la SCI Maison du Mali n'a pas produit de comptes. Il a également payé des factures de prestation à des agents de la Maison du Mali sans preuve de réalisation desdites prestations ainsi que des dépenses sans facture pour un montant total de 22 743 000 FCFA. Le montant total des dépenses non justifiées s'élève à 32 545 400 FCFA.

Un scandale fumant

La gestion de la Société Civile Immobilière de la Maison du Mali à Abidjan (SCI-MMA) est comparable à celle d'une épicerie. D'où une saignée financière de plus de 581 millions de FCFA [581 246 994 F] pen-

dant les exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (30 novembre). Sur ce montant, environ 350 millions de nos francs sont assimilables à des détournements directs de fonds publics. Et les dénonciations faites à la Justice par le Vérificateur général donnent des déductions sur les différentes opérations de recettes réalisées par l'Administrateur Gestionnaire de la société, M. Drissa Coulibaly.

Décidément, la Maison du Mali à Abidjan a été sacrifiée sur l'autel d'intérêts égoïstes. Autrement dit, la caisse de la société a subi une saignée financière de plusieurs centaines de millions de francs CFA.

En réalité, cette mauvaise gestion est le fruit d'un système bien huilé, mis en place par les « princes » de la Maison du Mali à Abidjan.

Selon ce système, les responsables de la société veillent aux « bons soins » de leurs pots et de leur propre personne: enveloppes de fin du mois, marchés de gré à gré, bons de carburant à gogo, voyages en miniature et autres cadeaux en nature. Du moins, s'ils veulent éviter les « ennuis ».

Face à de telles pratiques qui ont occasionné un trou de plusieurs centaines de millions de francs CFA dans la caisse de la Maison du Mali à Abidjan, le Vérificateur, a transmis une dénonciation de faits au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République chargé du Pôle National Economique et Financier relativement, aux irrégularités financières d'un montant de 581 millions de francs CFA [581 246 994 F].

Depuis, les responsables de la Maison du Mali à Abidjan ne dorment plus que d'un œil. Dossier à suivre !

Jean Pierre James

■ Source : Le Nouveau Réveil

www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Politique monétaire dans l'UMOA : Les perspectives restent favorables

La gestion des finances publiques des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine serait caractérisée par la réduction des déficits budgétaires qui passeraient de 3,8% du PIB en 2024 à 3,0% du PIB en 2025, après 5,4% en 2023. C'est ce qui ressort du rapport sur la politique monétaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) - Mars 2024, publié le 12 avril 2024 par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)



Dans ce document, la BCEAO estime que les perspectives économiques au sein de l'UEMOA restent favorables, mais demeurent tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, de la situation socio-politique et sécuritaire, ainsi que des effets du changement climatique. « Selon les dernières prévisions de la BCEAO, la croissance du PIB de l'Union, en termes réels, ressortirait à 6,5% en 2024, puis à 6,6% en 2025. Cette accélération serait notamment impulsée par la bonne tenue des

productions extractives et manufacturières », peut-on lire dans le rapport.

L'on apprend également dudit rapport que la gestion des finances publiques des États membres de l'Union serait caractérisée par la réduction des déficits budgétaires qui passeraient de 3,8% du produit intérieur brut (PIB) en 2024 à 3,0% du PIB en 2025, après 5,4% en 2023. « Le repli attendu du déficit résulterait notamment de la poursuite de la mise en

œuvre des réformes liées à la modernisation des administrations fiscales et douanières ainsi que la rationalisation des dépenses publiques. Le taux d'endettement des pays de l'Union s'établirait, pour sa part, à 59,5% et 58,8% du PIB respectivement en 2024 et 2025, contre 59,6% en 2023 », ajoute-t-il.

Selon la BCEAO, les échanges extérieurs de l'UEMOA se solderaient par un excédent en 2024 et en 2025, après deux années consécutives de déficit, en lien

avec le repli des prix des produits alimentaires, ainsi que la mise en production des plateformes pétrolières et gazières au Niger et au Sénégal. « Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 1.464,1 milliards en 2024 et de 1.874,9 milliards en 2025, après un déficit de 3.530,4 milliards en 2023. La couverture des importations par les réserves de change se situerait à 4,4 mois en 2024 et 5,1 mois en 2025, contre 3,6 mois en 2023 », précise-t-elle.

L'institution financière souligne aussi que la situation monétaire serait marquée par un financement adéquat des économies et que le rythme de progression des crédits à l'économie se situerait à 10,2% en 2024 et 10,3% en 2025, après 9,4% en 2023. « Dans un contexte de détente des cours mondiaux projetés des

produits alimentaires et pétroliers, le taux d'inflation dans l'Union, en moyenne annuelle, devrait baisser progressivement, passant de 3,7% en 2023 à 2,8% en 2024, puis à 2,5% en 2025, en dessous de la cible de 3,0% », ajoute la BCEAO.

A noter que la balance des risques concernant les prévisions de l'inflation est orientée à la hausse. « Les risques d'une hausse de l'inflation ont trait à l'extension des zones d'insécurité dans l'Union, à la persistance de la crise politique dans certains pays de l'Union et à la survenance de chocs climatiques. En effet, une aggravation de l'insécurité et de l'instabilité politique dans certains pays de l'Union pourrait affecter considérablement les circuits de distribution des produits alimentaires et susciter

des déplacements massifs de populations, avec, pour conséquence, une diminution de la production. Les risques seraient également liés à l'incidence des restrictions à l'exportation de produits vivriers observées dans certains pays de la zone ainsi qu'à l'ajustement à la hausse des tarifs d'électricité et des prix à la pompe des carburants dans d'autres pays de l'Union, en lien avec les engagements de réduction des subventions des Etats. Au plan externe, l'exacerbation des crises géopolitiques, notamment au Moyen-Orient et en Ukraine, constitue également un risque haussier pour les prix dans l'Union », peut-on lire dans le rapport.

Ismaël Traoré

Source : Le Capital



Suspension des activités des partis politiques : La CNAS FASO HÈRE dénonce une décision liberticide

Dans un communiqué, le parti Convention Nationale pour une Afrique Solidaire (CNAS FASO HÈRE) s'est exprimé sur l'actualité au Mali marquée par la suspension des activités des partis politiques. Pour la CNAS FASO HÈRE, "une telle mesure attentatoire aux principes démocratiques et aux libertés publiques illustre, une fois de plus, la tendance troublante du régime issu du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 à succomber aux chants de sirène des nostalgiques de la dictature CMLN/UDPM de triste mémoire soucieux de piétiner la Révolution Démocratique et Populaire du 26 mars 1991 et ses acquis politiques et institutionnels dans une vaine tentative de faire marche arrière à la Roue de l'Histoire".

« **A**u lieu de donner une réplique juridique convaincante aux arguments juridiques et institutionnels rattachant la fin de la Transition au délai prescrit par le décret n°2022-0335/PTRM du 06 juin 2022, le régime en place entame une sorte de fuite en avant en s'engageant dans une voie sans issue aux dépens de l'ordre républicain et démocratique que le Peuple malien a instauré au prix de la sueur, des larmes et du sang de plusieurs générations successives de combattants de l'Indépendance, de la Démocratie et du Progrès dans la Justice sociale », déplore la CNAS FASO HÈRE.

COMMUNIQUÉ

Le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hère (Convention Nationale pour une Afrique Solidaire) a pris note avec stupéfaction mais sans surprise de la décision des pouvoirs



publics de suspendre les activités politiques des Partis Politiques, regroupements et Associations au motif, selon le communiqué du Conseil des Ministres du 10 avril 2024, de prétendues «actions de subversion» entamées par les dits acteurs politiques et sociaux. Une telle mesure attentatoire aux principes démocratiques et

aux libertés publiques illustre, une fois de plus, la tendance troublante du régime issu du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 à succomber aux chants de sirène des nostalgiques de la dictature CMLN/UDPM de triste mémoire soucieux de piétiner la Révolution Démocratique et Populaire du 26 mars 1991



et ses acquis politiques et institutionnels dans une vaine tentative de faire marche arrière à la Roue de l'Histoire.

La mesure adoptée par le Conseil des Ministres du 10 avril 2024 reproche aux partis politiques des actions de subversion. Une si grave accusation est d'autant moins tolérable qu'elle met tous les partis politiques dans le même sac et ne donne aucune indication quant à la nature de la présumée subversion, toute chose qui, en ce qui concerne spécifiquement la CNAS-Faso Hèrè, relève manifestement de la diffamation et de la calomnie. La décision liberticide du 11 avril 2024 rappelle à s'y méprendre les errements des autorités de la dictature CMLN/UDPM qui, près de 23 longues années

durant, ont imposé une chape de plomb au Peuple malien. D'une part, dès les premières heures du coup d'Etat néocolonialiste, les putschistes du 19 novembre 1968 ont décrété l'interdiction de toute activité politique sur l'ensemble du territoire national. Une telle mesure draconienne d'inspiration fasciste n'a pas réussi à empêcher le déclenchement en mars 1969 d'une grève générale des écoles secondaires et supérieures qui a duré près de 45 jours, ni la contestation ouverte du coup d'Etat par les cadres lors de la conférence convoquée en juin 1969 par la junte pour « expliquer les motifs justifiant le coup de force », encore moins les résolutions du Congrès de l'UNTM de juillet 1970 appelant au retour du Président Modibo Keïta au pouvoir et

à la réaffirmation de l'option socialiste du Mali.

D'autre part, en signe de raidissement de la dictature en bazin et à la suite du remaniement ministériel de début janvier 1991 marqué par la nomination de faucons du régime à des postes-clé (Intérieur et Justice, notamment), le pouvoir agonisant de l'UDPM ne trouva mieux à faire face à la vague déferlante des revendications démocratiques élémentaires et au succès populaire de la marche unitaire du 30 décembre 1990 que d'inviter « les Associations à mettre fin immédiatement à leurs activités politiques et à se consacrer uniquement au domaine de l'humanitaire », au prétexte juridiquement fallacieux que la Constitution accordait à l'UDPM le monopole

de l'activité politique. La suite appartient à l'Histoire. Or, il est bien connu que ceux qui ne tirent pas les leçons des erreurs du passé se condamnent à les répéter.

Au demeurant, la mesure illégale et démocratocide prise lors du Conseil des Ministres du 10 avril 2024 n'est que la suite logique d'une campagne tous azimuts contre les Partis politiques, la politique et les politiques. Ainsi, en plus de la tentative d'asphyxie financière des acteurs politiques en gelant illégalement l'aide publique aux Partis, les autorités en place ont engagé une campagne frénétique tendant à présenter le 26 mars 1991 et les Partis politiques comme responsables de la crise multidimensionnelle dont souffre le Mali, y compris la grave crise énergétique dont les conséquences économiques, sociales et politiques se passent de tout commentaire.

A en croire les thuriféraires du régime issu du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021, il y'a pléthore de Partis politiques et la solution résiderait dans leur dissolution

et leur remplacement par pas plus de 3 partis. Nul besoin d'être marxiste pour comprendre que l'émiettement de la classe politique, mesuré par le grand nombre de partis politiques, n'est que le reflet de l'émiettement de la société (éclatement des grandes familles et de la famille élargie, etc. etc.) et de l'économie (petite paysannerie familiale, petites boutiques, petits étals sur les trottoirs voire sur la voie publique, etc. etc., micro-entreprises, etc. etc.). En tout état de cause, toute velléité de réduction ou de limitation arbitraire du nombre de partis politiques par fait politico-administratif est vouée à l'échec, comme l'a clairement indiqué l'expérience d'un pays francophone voisin dans les années 1970.

Au lieu de donner une réplique juridique convaincante aux arguments juridiques et institutionnels rattachant la fin de la Transition au délai prescrit par le décret n°2022-0335/PTRM du 06 juin 2022, le régime en place entame une sorte de fuite en avant en s'engageant dans une voie sans issue aux dépens de l'ordre républicain

et démocratique que le Peuple malien a instauré au prix de la sueur, des larmes et du sang de plusieurs générations successives de combattants de l'Indépendance, de la Démocratie et du Progrès dans la Justice sociale.

Fidèle aux idéaux et aux valeurs du 31 mars 1957, du 22 septembre 1960, du 20 janvier 1961, du 25 mai 1963, du 26 mars 1991 et du 12 janvier 1992, la CNAS-Faso Hèrè, le Parti de l'Avant-garde militante et révolutionnaire du Peuple malien, reste confiante dans la capacité des Forces patriotiques, progressistes, républicaines, démocratiques et véritablement panafricanistes à défendre victorieusement les acquis de la Révolution Démocratique et Populaire du 26 mars 1991. Le Mali pour tous, des chances égales pour chacun/chacune !

Bamako, le 11/04/2024

Pour le Bureau Politique national de la CNAS-Faso Hèrè

Le Secrétaire Général

Soumana TANGARA

Source: Info-Matin

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

Café : D'où vient-il, quelle est son histoire et quels sont ses effets sur l'organisme ?

Des rues animées de New York aux collines paisibles d'Éthiopie, le café est un élément essentiel de la vie quotidienne de millions de personnes.

Le café est au cœur de la culture humaine depuis plus de 15 siècles. Certains lui attribuent le mérite d'avoir alimenté le mouvement des Lumières des XVII^e et XVIII^e siècles, qui a jeté les bases du monde moderne.

La caféine est le principal ingrédient stimulant du café et est aujourd'hui le stimulant de la mémoire le plus consommé au monde, influençant notre façon de penser et de nous sentir.

D'OÙ VIENT LE CAFÉ ?

Le café provient des fruits du caféier Arabica, dont l'origine se situe en Éthiopie. Plus de 90 % du café est produit dans les pays en développement, principalement en Amérique du Sud, mais aussi au Viêt Nam et en Indonésie, tandis que la majeure partie est consommée dans les pays industrialisés.

La légende raconte qu'au IX^e siècle après J.-C., un berger nommé Khalidi remarqua que ses chèvres étaient plus énergiques après avoir mangé du café, et il décida donc de l'essayer lui-même.

Depuis lors, les gens consomment des grains de café infusés ou préparent du thé à partir des feuilles de la plante.

Des sources historiques affirment que les soufis du Yémen ont été les premiers à torréfier les grains de café, au XIV^e siècle après J.-C., créant ainsi la boisson que nous connaissons aujourd'hui.

Au XV^e siècle, les cafés ont commencé à apparaître dans l'Empire ottoman, puis ils se sont répandus en Europe où ils sont devenus des centres de conversation sur le commerce, la politique et les nouvelles idées en général.

Certains chercheurs, dont le célèbre



philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas, affirment qu'il n'y aurait pas eu de Lumières sans café.

Selon Habermas, les cafés sont devenus des "centres de critique" aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsque l'opinion publique a commencé à se former.

Le philosophe français Voltaire buvait plus de 72 tasses de café par jour et le philosophe français Denis Diderot se serait appuyé sur le café pour rédiger son encyclopédie en 28 volumes, fondement du siècle des Lumières, selon l'écrivain américain Michael Pollan.

Ted Fisher, professeur d'anthropologie et directeur de l'Institute for Coffee Studies à l'université Vanderbilt, estime que le café a également joué un rôle clé dans l'essor du capitalisme.

M. Fisher a déclaré à la BBC : "Le café a changé le cours de l'histoire et a encouragé le développement des idées qui ont conduit aux Lumières et au capitalisme".

M. Fischer a ajouté : "Il me semble que ce n'est pas une coïncidence si les idées sur la démocratie, la rationalité, l'empirisme, la science et le capitalisme sont devenues si populaires en même temps que le café".

M. Fischer poursuit : "Cette boisson, qui stimule la compréhension et la concentration, a dû faire partie du contexte qui a conduit au capitalisme".

Les hommes d'affaires ont compris que le café pouvait être utilisé pour augmenter la productivité et ont autorisé les travailleurs à faire des pauses pour boire cette boisson re-vigorante.



LE CÔTÉ OBSCUR DU CAFÉ

Un aspect plus sombre de l'histoire du café est son rôle dans l'exploitation des esclaves ; les Français ont exploité les esclaves amenés d'Afrique pour la culture du café en Haïti.

Au XIXe siècle, le Brésil produisait un tiers du café mondial en utilisant des esclaves africains.

Aujourd'hui, le café est une pierre angulaire de la culture mondiale, avec une consommation quotidienne de plus de deux millions de tasses, pour une valeur de 90 milliards de dollars par an.

Près de 600 ans plus tard, la situation n'est guère différente, selon Heifer International, une organisation non gouvernementale qui cherche à éradiquer la pauvreté et la faim dans le monde.

L'organisation affirme que les personnes de couleur constituent toujours l'épine dorsale de l'industrie du café et qu'elles travaillent pour des salaires peu élevés.

Dans une cinquantaine de pays, environ 125 millions de personnes dépendent de l'industrie du café

pour leur subsistance, et plus de la moitié d'entre elles vivent dans la pauvreté.

QUELS SONT LES EFFETS DU CAFÉ SUR L'ORGANISME ?

Une fois ingérée, la caféine traverse le système digestif et passe dans la circulation sanguine. Cependant, dès qu'elle atteint le système nerveux, ses effets commencent. La caféine est similaire à l'adénosine, qui est produite naturellement par l'organisme.

L'adénosine calme le système nerveux sympathique, ce qui entraîne une diminution du rythme cardiaque et, par conséquent, une sensation de détente et de somnolence.

La caféine se lie aux récepteurs de l'adénosine à la surface des cellules nerveuses, comme une clé dans une serrure. Le blocage de ces récepteurs produit l'effet inverse.

Cela peut entraîner une légère augmentation de la pression artérielle, stimuler l'activité cérébrale, réduire la faim et favoriser un sentiment de vigilance et d'attention, favorisant ainsi une concentration plus durable.

La caféine stimule l'humeur, réduit la fatigue, améliore les performances physiques et est parfois utilisée comme supplément par les athlètes.

Ces effets peuvent durer entre 15 minutes et deux heures. L'organisme met cinq à dix heures pour éliminer la caféine après son ingestion, mais ses effets peuvent durer plus longtemps.

Pour maximiser les bienfaits de la caféine, les experts conseillent la modération et d'éviter d'en consommer après-midi afin d'en garantir l'effet dès la première tasse de café du lendemain matin.

Pour être en bonne santé, les experts recommandent aux adultes de ne pas consommer plus de 400 milligrammes de caféine par jour, soit l'équivalent de quatre à cinq tasses de café.

Certaines personnes dépassent parfois cette limite de tasses de café par jour, ce qui peut entraîner des effets secondaires tels que l'insomnie, l'anxiété, l'accélération du rythme cardiaque, des maux d'estomac, des nausées et des maux de tête.

Les experts de la Food and Drug Administration (FDA) américaine mettent en garde contre les effets graves d'une consommation excessive de caféine dépassant 1 200 milligrammes par jour, soit l'équivalent de 12 tasses de café.

Selon le Dr Matthias Hein, chercheur à l'université de Harvard, de nombreuses personnes pensent que la consommation modérée de café est bénéfique pour la santé et réduit le risque de nombreuses maladies.

Matthias a déclaré à la BBC : "Deux à trois verres par jour réduisent le risque de décès, de diabète, de maladies cardiovasculaires et même de certains cancers."

Après tout, avant de prendre votre première nouvelle tasse de café, vous devriez peut-être réfléchir à cette longue histoire.

Source: BBC

Crise diplomatique entre Alger, Bamako et Niamey : Moscou tente une réconciliation



Dans un contexte de tensions grandissantes entre l'Algérie et ses voisins du Sahel, le Mali et le Niger, Moscou a officiellement pris l'initiative de tenter de réconcilier les parties en conflit. Les divergences entre Alger d'une part, et Bamako et Niamey de l'autre, se sont intensifiées ces derniers temps, alimentées par des accusations d'ingérence dans les affaires internes, de maltraitance envers les ressortissants maliens ou nigériens, et de liens présumés avec des groupes armés terroristes ou des mouvements séditieux.

Les dirigeants maliens et nigériens expriment leur mécontentement envers le régime algérien, ce qui a conduit à un éloignement pro-

gressif des relations traditionnellement cordiales. Cette situation a incité les deux pays sahéliens à se tourner vers de nouveaux partenaires régionaux, laissant l'Algérie dans une position délicate sur le plan géostratégique.

Face à cette impasse jugée dangereuse pour ses intérêts, le gouvernement algérien dirigé par le Président Tebboune a décidé de faire appel à la médiation de la Russie, malgré une réticence initiale à solliciter une aide étrangère pour résoudre ses différends avec ses voisins directs. Cette évolution marque un changement de cap significatif dans la politique étrangère de l'Algérie, motivé par la nécessité de trouver une issue à cette

crise diplomatique croissante.

Les inquiétudes quant à un rapprochement militaire et sécuritaire entre le Niger, le Mali et le Maroc ont été abordées lors des récentes consultations politiques algéro-russes. Lors de cette rencontre, les autorités algériennes ont exposé les problèmes rencontrés avec les pays du Sahel et ont sollicité le soutien de la Russie en tant que principal partenaire stratégique de ces nations voisines.

Cette démarche vise à instaurer un processus de réconciliation entre Alger, Bamako et Niamey, dans l'optique de rétablir des relations apaisées et constructives pour l'ensemble des acteurs impliqués.



L'intervention de Moscou dans ce contexte délicat démontre l'importance des enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la région, ainsi que la nécessité d'une coopération internationale pour prévenir toute escalade des tensions et favoriser la stabilité régionale.

La mission de médiation impliquant la Russie, qui s'est officiellement engagée à jouer ce rôle, reste incertaine quant à son succès en raison des exigences exprimées par les autorités algériennes. Ces exigences pourraient potentiellement créer des tensions, notamment avec le Mali, car Alger insiste

pour que les militaires maliens acceptent de négocier la paix avec les mouvements armés séparatistes de la minorité touarègue. Il est important de noter que la position officielle du pouvoir malien actuel est de désarmer militairement tous les groupes armés, ce qui crée un point de conflit avec les demandes de l'Algérie.

D'autres revendications ont été transmises par l'Algérie à la délégation russe, en vue de les soumettre au gouvernement de transition de Bamako. Vos prochaines publications promettent des révélations détaillées sur ces demandes

algériennes et les coulisses de ce processus de médiation russe au Sahel.

Il est crucial de souligner que la médiation dans les conflits internationaux est un processus complexe et délicat, nécessitant une compréhension approfondie des enjeux, des acteurs impliqués et des intérêts en jeu. Les négociations entre les parties peuvent être longues et laborieuses. Il est essentiel de respecter les sensibilités et les positions de chacun pour parvenir à un accord durable et acceptable pour toutes les parties concernées.

Arouna Sidibé

www.malikile.com

Côte d'Ivoire

La croissance économique et les débats autour de l'endettement



Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire connaît une croissance économique remarquable qui en fait désormais un acteur majeur en Afrique de l'Ouest. Cependant, cette croissance spectaculaire s'accompagne d'un endettement croissant qui suscite des débats au sein de la population et de la classe politique ivoirienne.

Sous la présidence d'Alassane Ouattara, économiste de renom ayant travaillé au Fonds monétaire international, la Côte d'Ivoire a renoué avec la confiance des in-

vestisseurs et enregistré une croissance économique soutenue, dépassant les 7% en moyenne depuis 2011. Cette dynamique a été renforcée par l'organisation réussie de la Coupe d'Afrique des Nations en début d'année 2024, qui a stimulé les investissements dans les infrastructures du pays, notamment la construction de routes et d'autoroutes reliant les principales villes ivoiriennes.

Malgré ces succès, des inégalités persistantes continuent de marquer le paysage socio-économique de la Côte d'Ivoire. Si le taux de

pauvreté a diminué ces dernières années, passant de 55% en 2011 à 35% en 2020, le partage des richesses demeure inéquitable. Les quartiers défavorisés côtoient des zones résidentielles luxueuses, témoignant des disparités sociales qui persistent dans le pays.

En outre, la question de l'endettement de la Côte d'Ivoire suscite des préoccupations croissantes. Alors que l'économie ivoirienne repose en grande partie sur l'exportation de cacao, son premier produit d'exportation, le pays demeure fortement dépendant de l'aide



extérieure. Certains dénoncent un endettement jugé "improductif", pointant du doigt le fait que près de 42% du budget 2023 proviennent de ressources propres, le reste étant financé par l'emprunt, ce qui soulève des interrogations sur la soutenabilité de cette dette.

En somme, malgré ses succès économiques indéniables, la Côte d'Ivoire doit faire face à des défis majeurs tels que la réduction des inégalités sociales, la diversification de son économie et la gestion prudente de sa dette pour assurer un développement durable et inclusif pour tous ses citoyens. L'endettement actuel de la Côte d'Ivoire est un sujet de préoccupation pour de nombreux économistes en raison de son augmentation récente. En 2023, cet endettement représente 58% du PIB, contre 38% en

2019. Certains estiment que ce niveau est encore soutenable, car le ratio d'endettement par rapport au PIB recommandé se situe entre 60 et 70%. Selon Blaise Makaye, chercheur en économie, dépasser les 60% ne signifie pas forcément une situation critique, d'autant plus que ce ratio est bien inférieur à celui de pays développés comme la France.

Cependant, Séraphin Prao met en garde contre les dangers d'un endettement trop élevé, soulignant que le FMI considère que pour les petites économies comme la Côte d'Ivoire, dépasser 49% d'endettement peut être risqué en raison des taux d'intérêt élevés et des fragilités de l'économie ivoirienne.

Malgré les débats en cours, le ministre de l'Économie, Adama Cou-

libaly, soutient que la dette de la Côte d'Ivoire est viable et qu'il n'y a aucun risque de défaut de paiement. En effet, le FMI et la Banque mondiale ont approuvé un programme de prêts de 3,5 milliards de dollars en mai 2023, confirmant ainsi la confiance en la capacité du pays à honorer ses engagements financiers.

Il est toutefois essentiel de souligner que la Côte d'Ivoire a déjà bénéficié d'une réduction d'environ 25% de sa dette extérieure après la crise de 2011. Malgré cela, des voix s'élèvent pour mettre en lumière le fait que les ressources de l'État ne suffisent pas à couvrir les dépenses courantes, ce qui entraîne un recours au crédit et une dépendance aux emprunts étrangers.

Arouna Sidibé

Henry 4e, Eto'o 8e, Drogba 17e; top 30 des meilleurs attaquants de pointe du 21e siècle



La plateforme Score 90 a sorti sa liste du top 30 des meilleurs attaquants de pointe du 21e siècle avec des positions qui divisent.

La plateforme a classé les 30 meilleurs attaquants de pointe du 21e siècle en tenant compte essentiellement de leur postes de prédilections.

Ainsi, certains grands buteurs de l'histoire du football sont carrément absents de la liste parce qu'ils ne sont considérés comme des attaquants de pointe.

Des joueurs comme Lionel Messi, Cristiano Ronaldo, Kylian Mbappé, Vinicius Jr, Neymar ou encore Mohamed Salah ne sont pas pris en compte bien qu'ils marquent énormément.

Ils ont considérés à juste titre comme des milieux offensifs qui marquent beaucoup et non des attaquants de pointe.

Cependant, il faut noter le classement de Sport 90 ne reçoit pas l'assentiment de tout le monde concernant le place occupée par certains joueurs.

Les places de certains grands buteurs comme Samuel Eto'o, Didier Drogba ou encore Harry Kane sont jugées trop basses par rapport à leur parcours.

Dans le même temps, plusieurs sont les observateurs qui assurent que la place d'Erling Haaland est trop haute pour le moment.

Voici ci-dessous la liste du top 30 des meilleurs attaquants de pointe du 21e siècle.

- 1- Ronaldo
- 2- Luis Suarez
- 3- Karim Benzema
- 4- Thierry Henry
- 5- Robert Lewandowski
- 6- Zlatan Ibrahimovic
- 7- Sergio Agüero
- 8- Samuel Eto'o
- 9- Wayne Rooney
- 10- Raül Gonzalez
- 11- Erling Haaland

Source: L-frii



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos collègues viennent vous demander conseil afin que vous les aidiez à faire aboutir leurs projets. C'est le moment de montrer un esprit collaboratif. Votre sens de l'entraide sera vivement apprécié sur votre lieu de travail. Rien de tel pour créer une bonne ambiance au sein de votre équipe. Tout va pour le mieux sur le plan professionnel. Acceptez les compliments si vous en recevez. Vous les méritez amplement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous pensez peut-être à changer de métier, mais vous craignez la nouveauté et les changements qui vont avec. Sachez que les reconversions professionnelles se font à tout moment, le plus important étant de choisir le domaine qui vous convient le mieux, et qui comporte de nombreux débouchés. Prenez le temps de faire le bon choix, et formez-vous ; qui sait, vous finiriez peut-être par trouver votre vocation. Cela vous permettrait de reculer pour mieux sauter.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pourriez recevoir une bonne nouvelle au travail. Vous avez travaillé dur pour obtenir enfin ce qui vous revient de droit. Seulement, il se trouve que vous allez devoir probablement bouleverser vos habitudes : changement de bureau, de collègue, de processus... Pesez le pour et le contre, ne prenez pas de décisions hâtives et demandez l'avis à certains de vos collègues ou partenaires si vous en ressentez le besoin. Cela pourrait vous aider dans votre décision.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous pourriez avoir la sensation que personne ne remarque votre travail ni votre investissement, mais vous vous méprenez sur votre compte. Poursuivez vos efforts et montrez-vous patient, que ce soit avec vos collègues ou la direction. Vous serez prochainement récompensé à votre juste valeur, et votre confiance en vous sera à nouveau au rendez-vous. Il serait dommage de tout lâcher avant la ligne d'arrivée, vous ne pensez pas ?



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre sensibilité et votre empathie vous rendent précieux dans des missions qui impliquent de prendre soin des autres. Que vous travailliez dans la santé, l'enseignement ou les services sociaux, votre capacité à établir des relations authentiques sera un atout essentiel. Idem si vous travaillez au sein d'entreprises commerciales. Veillez à maintenir un équilibre entre le travail et votre bien-être personnel pour rester énergique et engagé au travail.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il est possible que vous vous trouviez face à un choix cornélien. Changement de poste, mutation, ou peut-être une proposition pour une nouvelle collaboration. Ne cédez pas à la panique, vous saurez faire le bon choix en temps et en heure. Si vous avez besoin de temps, dites-le, ne précipitez pas les choses. Une période de réflexion pour peser le pour et le contre vous aiguillera sur la bonne décision à prendre dans votre intérêt.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez parfois l'impression que personne ne remarque vos efforts. Aujourd'hui, vos compétences vont enfin être reconnues à leur juste valeur. Continuez à vous impliquer avec sérieux dans votre travail, même si vous n'êtes pas récompensé chaque jour. Une augmentation pourrait même suivre si vous vous en donnez les moyens. Appréciez les compliments qui vous sont faits, et profitez-en pour reprendre confiance en vous !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous vous sentez perdu au travail. Une mise au point est nécessaire pour retrouver du sens dans votre activité. Un temps d'introspection vous ferait le plus grand bien. Faites-vous accompagner par un professionnel si nécessaire. Pensez aussi à vous aérer l'esprit pour éclairer la situation. Et surtout, prenez le temps d'écouter vos envies profondes : elles vous guideront vers les meilleures solutions pour vous.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Élargissement de votre entourage professionnel. Vous créez de nouvelles relations qui pourraient s'avérer intéressantes et enrichissantes. Une idée de carrière à laquelle vous ne pensiez pas pourrait surgir dans votre esprit du fait de ces récentes connaissances. Vous vous ouvrez sans retenue à la nouveauté. Pour vous, l'important est avant tout de vous ouvrir à des manières différentes de penser votre travail afin de rester innovant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ne pouvez pas être irréprochables dans tout ce que vous entreprenez. Certes, vous êtes compétent et calé dans votre domaine d'activités, mais il peut arriver que vous ne maîtrisiez pas certains sujets ou que vous commettiez quelques erreurs, après tout c'est humain. Ne soyez pas trop dur avec vous-même, et acceptez le fait que vous puissiez avoir quelques imperfections comme tout le monde. Prenez du recul si vous en ressentez le besoin.



Verseau (20 janvier - 19 février)

De bonnes occasions dans le domaine professionnel devraient se présenter à vous aujourd'hui. Vos possibilités intellectuelles, commerciales ou artistiques seront en plein essor. Sachez les exploiter et les canaliser vers un objectif précis. Si vous ne vous dispersez pas et ne perdez pas de temps dans des tâches inutiles, vous serez content du résultat de vos efforts. Gérez bien votre temps et restez concentré, vous gagnerez en productivité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez envie de changement et le faites savoir. L'annonce est soudaine, mais vous avez envie d'évoluer, et ce, malgré votre côté craintif. Le changement a ses bons côtés. C'est le meilleur moyen pour s'épanouir au travail et s'enrichir. Vous allez pouvoir ainsi réinventer votre manière de faire, trouver un nouveau rythme de travail et apprendre de nouvelles choses sans quitter ce lieu que vous connaissez si bien.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Moutaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23